RCS : SALON DE PROVENCE
Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00318
Numéro SIREN : 523 324 770
Nom ou dénomination : ABBAYE DE SAINTE-CROIX

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2019 sous le numéro de dépôt 497

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

Certifié conforme

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
28 FEV. 2019
SALON-DE-PROVENCE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/10/2018 12			Exercice N-1 31/10/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	5 000		5 000	5 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	15 530	6 096	9 434	12 141
	Autres immobilisations corporelles	197 716	22 768	174 948	48 193
	Immobilisations en cours	4 583		4 583	
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	500		500	
	Total II	223 329	28 864	194 465	65 333
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements	32 369		32 369	27 916
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 267		1 267	669
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	234 304	1 125	233 179	262 740
	Autres créances	1 270 499		1 270 499	828 721
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	12 259		12 259	24 753
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	18 115		18 115	19 460
	Total III	1 568 814	1 125	1 567 689	1 164 260
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 792 143	29 989	1 762 154	1 229 593

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 500
(3) Dont à plus d'un an

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/10/2018 12	Exercice N-1 31/10/2017 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-266 043	-306 301
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-14 972	40 258
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	-280 014	-265 043
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques	62 717	66 096
	Provisions pour charges		
	Total III	62 717	66 096
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants	3 062	6 507
	Emprunts et dettes financières diverses	288 010	130 971
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	86 396	62 973
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 267 859	953 147
	Dettes fiscales et sociales	327 323	269 002
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 800	5 940
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	1 979 451	1 428 540
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 762 154	1 229 593
	(1) Dont à moins d'un an	1 979 451	1 428 540

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2018 12			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	31/10/2017 12
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 768 985		1 768 985	1 633 238
Chiffre d'affaires NET	1 768 985		1 768 985	1 633 238
Production stockée				
Production immobilisée			25 981	33 640
Subventions d'exploitation			1 000	6 892
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 062	10 456
Autres produits			116	46 895
Total des Produits d'exploitation (I)			1 811 144	1 731 122
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			2 636	1 416
Variation de stock (marchandises)			-597	-669
Achats de matières premières et autres approvisionnements			294 532	264 465
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-4 453	16 271
Autres achats et charges externes *			738 519	610 312
Impôts, taxes et versements assimilés			34 493	25 943
Salaires et traitements			583 716	594 389
Charges sociales			153 614	139 080
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 090	7 799
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 125	
Dotations aux provisions				26 604
Autres charges			8 350	8 814
Total des Charges d'exploitation (II)			1 830 025	1 694 423
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-18 881	36 699
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2018 12	Exercice N-1 31/10/2017 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		28
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		28
Charges financieres		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 175	374
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 175	374
2. Résultat financier (V-VI)	-1 175	-346
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-20 056	36 353
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 975	6 096
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	15 975	6 096
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 396	3 225
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	175	699
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 119	
Total VIII	13 690	3 923
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 285	2 173
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 800	-1 733
Total des produits (I+III+V+VII)	1 827 119	1 737 246
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 842 091	1 696 987
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-14 972	40 258

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 762 154.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 768 985.34 Euros et dégageant un déficit de -14 971.70 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2017 au 31/10/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Comme attendu, les chiffres d'affaires hébergement et restauration sont en hausse par rapport à l'exercice précédent mais l'augmentation de certaines charges d'exploitation n'a pas permis de dégager un résultat d'exploitation satisfaisant.
La société a également fait des investissements dans le mobilier des chambres et des parties communes afin de permettre à l'hôtel de proposer une offre « rajeunie ».

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement notable n'est venu marquer les premiers mois de l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Informations générales complémentaires

La SAS Abbaye de Sainte Croix est depuis le 01 novembre 2014, membre du groupe fiscal constitué des dispositions de l'article 223-A du CGI. La société tête de groupe est la SAS GDE. La SAS GDE est la seule redevable de l'impôt sur les sociétés calculé sur le résultat d'ensemble du groupe. La SAS Abbaye de Sainte Croix acquitte à la SAS GDE l'impôt qu'elle comptabilise dans ses charges.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 30 960€ dont 26 203€ au titre de la provision 2018, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018.
La société GDE, tête de groupe, demandera un préfinancement de ce CICE auprès de la BPI.
Le CICE sera affecté à l'amélioration de l'exploitation.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	15 530		
Installations générales agencements aménagements divers	42 824		20 027
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 172		127 702
Immobilisations corporelles en cours			4 583
TOTAL	71 526		152 312
Prêts, autres immobilisations financières			500
TOTAL			500
TOTAL GENERAL	76 526		152 812

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 000	5 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			15 530	15 530
Installations générales agencements aménagements divers			62 851	62 851
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 009	134 865	134 865
Immobilisations corporelles en cours		-0	4 583	4 583
TOTAL		6 009	217 829	217 829
Prêts, autres immobilisations financières			500	500
TOTAL			500	500
TOTAL GENERAL		6 009	223 329	223 329

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 389	2 707	0	6 096
Installations générales agencements aménagements divers	4 225	6 524	-0	10 749
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 578	8 859	419	12 018
TOTAL	11 193	18 090	419	28 864
TOTAL GENERAL	11 193	18 090	419	28 864

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 707				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 524				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 859				
TOTAL	18 090				
TOTAL GENERAL	18 090				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	39 492	3 119			42 611
Autres provisions pour risques et charges	26 604		6 498		20 106
TOTAL	66 096	3 119	6 498		62 717

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		1 125			1 125
TOTAL		1 125			1 125
TOTAL GENERAL	66 096	4 244	6 498		63 842
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 125	6 498		
exceptionnelles		3 119			

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500	500	
Clients douteux ou litigieux	1 277	1 277	
Autres créances clients	233 027	233 027	
Personnel et comptes rattachés	25 337	25 337	
Taxe sur la valeur ajoutée	178 948	178 948	
Divers état et autres collectivités publiques	29 003	29 003	
Groupe et associés	59 920	59 920	
Débiteurs divers	977 290	977 290	
Charges constatées d'avance	18 115	18 115	
TOTAL	1 523 418	1 523 418	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 062	3 062		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 267 859	1 267 859		
Personnel et comptes rattachés	54 962	54 962		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 038	51 038		
Taxe sur la valeur ajoutée	158 251	158 251		
Autres impôts taxes et assimilés	63 071	63 071		
Groupe et associés	288 010	288 010		
Autres dettes	6 800	6 800		
TOTAL	1 893 055	1 893 055		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions		100			100

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	1 267	669	597	
Approvisionnements				
- Matières premières	28 841	25 106	3 735	
- Autres approvisionnements	3 528	2 810	718	
Total I	33 636	28 586	5 050	
Production				
Production en cours				

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	978 494
Total	978 494

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 616
Dettes fiscales et sociales	85 230
Total	112 846

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 115
Total	18 115

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	59 920		
Emprunts et dettes financières diverses	288 010		

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 175	
Dont entreprises liées	1 175	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- autres produits except sur opération ges	15 975	
Total	15 975	
Charges exceptionnelles		
- pénalités diverses	1 427	
- autres charges except sur ope de gestion	8 968	
- VNC mises au rebut/cessions	175	
- Dotation pour risques exceptionnels	3 119	
Total	13 689	

Dossier N° 007570 en Euros

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/10/2014	31/10/2015	31/10/2016	31/10/2017	31/10/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes	100	100	100	100	100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 109 488	1 083 572	1 565 355	1 633 238	1 768 985
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	461 982	-1 957	-81 438	72 928	-1 936
Impôts sur les bénéfices				-1 733	-2 800
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	403 393	-12 500	-74 927	40 258	-14 972
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	4 619.82	-19.57	-814.38	746.61	8.64
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 033.93	-125.00	-749.27	402.58	-149.72
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	18	21	18	22	20
Montant de la masse salariale de l'exercice	382 664	383 654	569 118	594 389	583 716
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	88 017	101 841	155 417	139 080	153 614

Expert On Demand

OPSIONE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS ILE DE FRANCE ET A LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ABBAYE DE SAINTE CROIX

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Quartier du Val de Cuech
13300 SALON DE PROVENCE
RCS SALON DE PROVENCE 523 324 770

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2018

92, rue de Miromesnil 75008 Paris
Tél : 01 82 73 19 80 - secretariat@opsionegroup.com
Société par Actions Simplifiée au capital de 60 313 € - 409 967 130 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2018

A l'associé unique de la société ABBAYE DE SAINTE CROIX,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abbaye de Sainte Croix relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er novembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative quant à la continuité d'exploitation liée à la situation négative des capitaux propres.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie «Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons obtenu du Groupe Mona Lisa, l'assurance qu'il apporterait le confort nécessaire permettant de valider le respect du principe de continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilité des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code du commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues, et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacent de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 janvier 2019

Le commissaire aux comptes

Eric METZ



ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/10/2018 12			Exercice N-1 31/10/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	5 000		5 000	5 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	15 530	6 096	9 434	12 141
	Autres immobilisations corporelles	197 716	22 768	174 948	48 193
	Immobilisations en cours	4 583		4 583	
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	500		500	
	Total II	223 329	28 864	194 465	65 333
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements	32 369		32 369	27 916
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 267		1 267	669
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	234 304	1 125	233 179	262 740
	Autres créances	1 270 499		1 270 499	828 721
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	12 259		12 259	24 753
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	18 115		18 115	19 460
	Total III	1 568 814	1 125	1 567 689	1 164 260
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 792 143	29 989	1 762 154	1 229 593

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 500
(3) Dont à plus d'un an

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/10/2018 12	Exercice N-1 31/10/2017 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-266 043	-306 301
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-14 972	40 258
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	-280 014	-265 043
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques	62 717	66 096
	Provisions pour charges		
	Total III	62 717	66 096
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants	3 062	6 507
	Emprunts et dettes financières diverses	288 010	130 971
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	86 396	62 973
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 267 859	953 147
	Dettes fiscales et sociales	327 323	269 002
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 800	5 940
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	1 979 451	1 428 540
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 762 154	1 229 593
	(1) Dont à moins d'un an	1 979 451	1 428 540

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2018 12			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	31/10/2017 12
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 768 985		1 768 985	1 633 238
Chiffre d'affaires NET	1 768 985		1 768 985	1 633 238
Production stockée				
Production immobilisée			25 981	33 640
Subventions d'exploitation			1 000	6 892
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 062	10 456
Autres produits			116	46 895
Total des Produits d'exploitation (I)			1 811 144	1 731 122
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			2 636	1 416
Variation de stock (marchandises)			-597	-669
Achats de matières premières et autres approvisionnements			294 532	264 465
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-4 453	16 271
Autres achats et charges externes *			738 519	610 312
Impôts, taxes et versements assimilés			34 493	25 943
Salaires et traitements			583 716	594 389
Charges sociales			153 614	139 080
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 090	7 799
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 125	
Dotations aux provisions				26 604
Autres charges			8 350	8 814
Total des Charges d'exploitation (II)			1 830 025	1 694 423
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-18 881	36 699
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2018 12	Exercice N-1 31/10/2017 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		28
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		28
Charges financieres		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 175	374
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 175	374
2. Résultat financier (V-VI)	-1 175	-346
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-20 056	36 353
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 975	6 096
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	15 975	6 096
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 396	3 225
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	175	699
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 119	
Total VIII	13 690	3 923
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 285	2 173
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 800	-1 733
Total des produits (I+III+V+VII)	1 827 119	1 737 246
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 842 091	1 696 987
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-14 972	40 258

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 762 154.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 768 985.34 Euros et dégageant un déficit de -14 971.70 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2017 au 31/10/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Comme attendu, les chiffres d'affaires hébergement et restauration sont en hausse par rapport à l'exercice précédent mais l'augmentation de certaines charges d'exploitation n'a pas permis de dégager un résultat d'exploitation satisfaisant.
La société a également fait des investissements dans le mobilier des chambres et des parties communes afin de permettre à l'hôtel de proposer une offre « rajeunie ».

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement notable n'est venu marquer les premiers mois de l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Informations générales complémentaires

La SAS Abbaye de Sainte Croix est depuis le 01 novembre 2014, membre du groupe fiscal constitué des dispositions de l'article 223-A du CGI. La société tête de groupe est la SAS GDE. La SAS GDE est la seule redevable de l'impôt sur les sociétés calculé sur le résultat d'ensemble du groupe. La SAS Abbaye de Sainte Croix acquitte à la SAS GDE l'impôt qu'elle comptabilise dans ses charges.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 30 960€ dont 26 203€ au titre de la provision 2018, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018.
La société GDE, tête de groupe, demandera un préfinancement de ce CICE auprès de la BPI.
Le CICE sera affecté à l'amélioration de l'exploitation.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	15 530		
Installations générales agencements aménagements divers	42 824		20 027
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 172		127 702
Immobilisations corporelles en cours			4 583
TOTAL	71 526		152 312
Prêts, autres immobilisations financières			500
TOTAL			500
TOTAL GENERAL	76 526		152 812

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 000	5 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			15 530	15 530
Installations générales agencements aménagements divers			62 851	62 851
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 009	134 865	134 865
Immobilisations corporelles en cours		-0	4 583	4 583
TOTAL		6 009	217 829	217 829
Prêts, autres immobilisations financières			500	500
TOTAL			500	500
TOTAL GENERAL		6 009	223 329	223 329

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 389	2 707	0	6 096
Installations générales agencements aménagements divers	4 225	6 524	-0	10 749
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 578	8 859	419	12 018
TOTAL	11 193	18 090	419	28 864
TOTAL GENERAL	11 193	18 090	419	28 864

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 707				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 524				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 859				
TOTAL	18 090				
TOTAL GENERAL	18 090				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	39 492	3 119			42 611
Autres provisions pour risques et charges	26 604		6 498		20 106
TOTAL	66 096	3 119	6 498		62 717

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		1 125			1 125
TOTAL		1 125			1 125
TOTAL GENERAL	66 096	4 244	6 498		63 842
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 125	6 498		
exceptionnelles		3 119			

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500	500	
Clients douteux ou litigieux	1 277	1 277	
Autres créances clients	233 027	233 027	
Personnel et comptes rattachés	25 337	25 337	
Taxe sur la valeur ajoutée	178 948	178 948	
Divers état et autres collectivités publiques	29 003	29 003	
Groupe et associés	59 920	59 920	
Débiteurs divers	977 290	977 290	
Charges constatées d'avance	18 115	18 115	
TOTAL	1 523 418	1 523 418	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 062	3 062		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 267 859	1 267 859		
Personnel et comptes rattachés	54 962	54 962		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 038	51 038		
Taxe sur la valeur ajoutée	158 251	158 251		
Autres impôts taxes et assimilés	63 071	63 071		
Groupe et associés	288 010	288 010		
Autres dettes	6 800	6 800		
TOTAL	1 893 055	1 893 055		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions		100			100

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	1 267	669	597	
Approvisionnements				
- Matières premières	28 841	25 106	3 735	
- Autres approvisionnements	3 528	2 810	718	
Total I	33 636	28 586	5 050	
Production				
Production en cours				

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	978 494
Total	978 494

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 616
Dettes fiscales et sociales	85 230
Total	112 846

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 115
Total	18 115

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	59 920		
Emprunts et dettes financières diverses	288 010		

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 175	
Dont entreprises liées	1 175	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagementsde retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- autres produits except sur opération ges	15 975	
Total	15 975	
Charges exceptionnelles		
- pénalités diverses	1 427	
- autres charges except sur ope de gestion	8 968	
- VNC mises au rebut/cessions	175	
- Dotation pour risques exceptionnels	3 119	
Total	13 689	

Dossier N° 007570 en Euros

ABBAYE DE SAINTE CROIX
13300 SALON DE PROVENCE

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/10/2014	31/10/2015	31/10/2016	31/10/2017	31/10/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes	100	100	100	100	100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 109 488	1 083 572	1 565 355	1 633 238	1 768 985
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	461 982	-1 957	-81 438	72 928	-1 936
Impôts sur les bénéfices				-1 733	-2 800
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	403 393	-12 500	-74 927	40 258	-14 972
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	4 619.82	-19.57	-814.38	746.61	8.64
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 033.93	-125.00	-749.27	402.58	-149.72
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	18	21	18	22	20
Montant de la masse salariale de l'exercice	382 664	383 654	569 118	594 389	583 716
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	88 017	101 841	155 417	139 080	153 614

Expert On Demand

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
28 FEV. 2019
SALON-DE-PROVENCE

ABBAYE DE SAINTE CROIX
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1000 €
Siège social : Quartier du Val de Cuech
13300 SALON DE PROVENCE
523 324 770 RCS SALON DE PROVENCE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 11 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Et le onze février, 13h30

Monsieur Pierre BRECHARD, Président de la société et également Président de la Société GROUPE MONA LISA, société par actions simplifiée au capital de 3 200 000 € dont le siège social est situé 1330 avenue JRGG de la Lauzière – Bât C1 – EUROPARC PICHAURY – CS 60490 – 13592 AIX EN PROVENCE CEDEX 3, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° AIX EN PROVENCE 522 380 245,

Associé unique, propriétaire des 100 actions de 10 € composant la totalité du capital social de la société dénommée en tête des présentes,

S'est présenté au siège social de la société GROUPE MONA LISA - 1330 avenue JRGG de la Lauzière – Bât C1 – EUROPARC PICHAURY – CS 60490 – 13592 AIX EN PROVENCE CEDEX 3.

Le Cabinet OPSIONE, commissaire aux comptes titulaire de la société, régulièrement convoqué, est absent.

Il est déposé sur le bureau :

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 octobre 2018,
- La copie et le récépissé de dépôt de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- Le rapport du Président,
- Le rapport du commissaire aux comptes,
- Un exemplaire des statuts de la société.

L'associé unique a pris les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour ci-après :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance des rapports du Président et du commissaire aux comptes, approuve les comptes arrêtés à la date du 31 octobre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé unique donne à Monsieur Pierre BRECHARD, Président, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que la perte nette comptable de l'exercice s'élève à 14 971.70€, décide de l'affecter au compte « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices clos.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique après avoir constaté que le mandat de Président de Monsieur Pierre BRECHARD vient à expiration avec la présente décision, décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période d'une année qui prendra fin à l'issue de la décision de l'associé unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice devant se clore le 31 octobre 2019.

Monsieur Pierre BRECHARD remercie l'associé unique de la confiance qu'elle veut bien lui témoigner à nouveau. Il déclare accepter le renouvellement de son mandat et précise qu'il ne tombe sous le coup d'aucune des causes d'incompatibilité ou de déchéance prévues par la loi pouvant lui interdire l'exercice desdites fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par Monsieur Pierre BRECHARD, représentant de l'associé unique et Président de la société.

Pour extrait certifié conforme
Monsieur Pierre BRECHARD
Président